

des paragnathes coniques et des paragnathes transversaux, quel qu'en soit le nombre et quel que soit le groupe considéré, les huit groupes étant représentés.

DIAGNOSES DES HOLOTHURIES
DRAGUÉES PAR LE TRAVAILLEUR ET LE TALISMAN,
PAR RÉMY PERRIER,
CHARGÉ DE COURS À LA FACULTÉ DES SCIENCES.

(PREMIÈRE NOTE.)

J'ai communiqué à l'Académie des sciences (séance du 6 juin 1898) le résultat très sommaire de mes études sur les Holothuries du *Travailleur* et du *Talisman*. Je crois intéressant de donner les diagnoses des espèces nouvelles, sans attendre la publication *in extenso* de mon mémoire à ce sujet.

FAMILLE DES **HOLOTURIIDÆ** (ASPIDOCHROTA).

SOUS-FAMILLE DES **Synallactinæ**.

GENRE **Mesothuria** LUDWIG.

Je rattache à ce genre un certain nombre d'espèces, les unes nouvelles, les autres déjà connues, mais rapportées jusqu'ici au genre *Holothuria*. Ce transfert nécessite quelques modifications à la diagnose donnée par Ludwig. Ces modifications sont indiquées en italique :

Diagnose du genre : 20 (rarement 19) tentacules; canal hydrophore allant vers la paroi du corps, mais n'y pénétrant pas; face ventrale généralement un peu aplatie; la surface du corps plus ou moins uniformément couverte de pédicelles nombreux, petits, égaux ou plus petits sur la face dorsale, quelquefois même à peine visibles sur cette dernière. Un seul buisson génital à gauche; corpuscules calcaires présents dans la peau et dans les pédicelles, consistant exclusivement en tables construites sur le type 4 ou sur le type 3, à disque régulier. Pas de bâtonnets de soutien dans les pédicelles.

MESOTHURIA INTESTINALIS Ascadius et Rathke.

MESOTHURIA VERILLII Theel.

Ces deux espèces, représentées dans les collections du *Talisman* par de nombreux échantillons, sont bien nettement distinctes l'une de l'autre. Voici leurs caractères différentiels :

1° *M. intestinalis* : Pédicelles bien développés, ayant à l'état de contraction 3 ou 4 millimètres de long, moyennement serrés sur tout le corps;

couronne terminale des tables calcaires armée d'une douzaine de dents; tables des pieds ventraux semblables à celles de la paroi du corps; plaque calcaire terminale des pieds ventraux en forme de disque régulièrement perforé.

2° *M. Verilli*: pieds très petits, n'ayant guère que 0 millim. 2 ou 0 millim. 3 de largeur à la base, renflés à l'extrémité, plus serrés à l'extrémité postérieure du corps que partout ailleurs; couronne terminale des tables calcaires n'ayant que quatre pointes; tables des pieds à disque rudimentaire; disque terminal des pieds irrégulièrement réticulé.

Mesothuria maroccana Rémy Perrier (C. R. Ac. Sc., *loc. cit.*).

Corps fortement aplati, ayant 50 millimètres de long, 16 de large, 10 de hauteur. Bouche ventrale, subterminale; 20 (?) tentacules. Appendices ambulacraires en forme de pieds, répartis sur tout le corps, sans distinction des zones ambulacraires et intrambulacraires, mais très inégaux; bien développés sur toute la face dorsale et surtout sur les parties latérales, rudimentaires sur la face ventrale. Les sclérites calcaires sont exclusivement des tables à type 3, très régulières, avec un disque présentant une perforation centrale et six perforations périphériques, et une tige formée de trois colonnettes divergeant au sommet en forme de candélabre. Pieds présentant des tables semblables, mais plus petites et peu nombreuses. Une plaque perforée terminale dans les pieds latéraux et ventraux.

Mesothuria expectans n. sp.

Corps non aplati, cylindrique, arrondi en arrière, atténué en avant. Longueur: 95 millimètres, diamètre moyen: 26 millimètres. Couleur dans l'alcool: gris blanchâtre. Bouche et anus ventraux, subterminaux. Vingt tentacules violet foncé, à disque présentant huit ou dix digitations non colorées. Appendices ambulacraires répartis uniformément, la face ventrale portant des pieds très petits, nombreux et terminés par une ventouse nette, la face dorsale et les parties latérales portant des pédicelles un peu plus grands (3 à 4 millimètres) que les pédicelles ventraux, et, comme ces derniers, nombreux et épars; mais en outre, le long des ambulacres dorsaux et des ambulacres latéraux, on trouve une double rangée de papilles longues de 4 à 7 millimètres. Pas de vésicules tentaculaires: deux organes arborescents *non ramifiés*, simples, sacciformes; une seule vésicule de Poli dans l'ambulacre latéral gauche. Corpuscules calcaires inconnus.

GENRE **Zygothuria** R. PERRIER (*loc. cit.*).

Diagnose du genre. — Treize à vingt tentacules. Plaque madréporique placée entre la paroi du corps, mais n'y pénétrant pas. Corps ovoïde, très renflé, nullement aplati. Une seule rangée de pieds ambulacraires sur chacun des deux ambulacres latéraux de la face ventrale, ces

appendices étant assez largement séparés les uns des autres. Sur la face dorsale, des papilles très petites, irrégulièrement éparses.

Sclérites de la paroi du corps affectant exclusivement la forme de tables à symétrie généralement ternaire, souvent très grêles. Pieds ambulacraires avec des bâtonnets de soutien arciformes. Un seul buisson de tubes génitaux.

Zygothuria lactea (*Holothuria lactea* Théel.).

Cette espèce, représentée par de nombreux individus, est très polymorphe, et on peut décrire deux variétés principales :

1° La variété type renferme les individus dont les tables calcaires ont un disque délicat, étoilé, avec six perforations régulières, et une tige dont les trois colonnettes se terminent chacune par une pointe divergente. Ces individus sont tous de taille assez petite, et il pourrait se faire que ce fût simplement une forme jeune ;

2° Le plus grand nombre des individus, pour lesquels je crée la variété *Oxysclera*, ont de 15 à 23 centimètres de long ; ils possèdent de treize à dix-sept tentacules ; les sclérites ont une tige dont les trois colonnettes se fusionnent à leur extrémité en une seule pointe conique, sans dents divergentes ; leur disque est plus compliqué que dans la variété type et a le plus souvent un grand nombre de perforations irrégulières. Des formes de passage relie cette variété au type.

Zygothuria connectens R. Perrier (*loc. cit.*).

Corps sacciforme, ne dépassant pas 6 centimètres. Tables calcaires analogues à celles de *Z. lactea*, mais indifféremment construites sur le type 3 et sur le type 4 ; les colonnettes qui forment la tige des tables divergent à leur extrémité en trois pointes lisses. Disques généralement assez compliqués et moins délicats que dans *Z. lactea*.

Cette diagnose est malheureusement incomplète, à cause du mauvais état des individus étudiés.

GENRE **Pseudostichopus** THÉEL.

Pseudostichopus atlanticus R. Perrier (*loc. cit.*).

Corps volumineux, sacciforme, ventru, de 17-18 centimètres de long. Bouche ventrale, subterminale. Tégument assez épais, surtout sur les côtés, non agglutinant. Couleur blanc jaunâtre sur la face dorsale, brun clair sur la face ventrale. Appendices ambulacraires extrêmement petits, surtout visibles sur les côtés du corps, où ils ont la forme de simples poils courts, brun foncé, très clairsemés et très vaguement sériés ; sur le dos, quelques papilles coniques peu visibles. Sur toute la face ventrale, des sclérites calcaires en forme de plaques irrégulières, aplaties inférieurement, mais bombées et

mamelonnées à leur surface externe. Sur la face inférieure de ces plaques, de petits orifices, conduisant dans des tubulures logées dans l'intérieur de la plaque et aveugles. Ces plaques sont visibles même à l'œil nu, parce qu'elles se disposent, isolées ou réunies par groupes, de façon à former de petites plages circulaires juxtaposées. Ces sclérites manquent sur le dos et sur les côtés du corps. Dans les tentacules, des spicules irréguliers. Organes génitaux et organes arborescents dépourvus de sclérites. Anneau calcaire massif; une seule vésicule de Poli.

GENRE **Synallactes** LUDWIG.

Synallactes crucifera, R. Perrier.

Corps allongé, atténué aux deux extrémités. Face ventrale aplatie; face dorsale convexe. Longueur : 24 millimètres; largeur moyenne : 7 millimètres. Bouche ventrale; anus terminal, subdorsal. Tentacules petits, terminés par un disque quadrilobé. Appendices ambulacraires nettement sériés sur les ambulacres. Sur l'ambulacre impair, quelques pieds seulement, disposés par paires en avant, épars en arrière; sur les côtés de la sole ventrale, une rangée de pieds en zigzag, dépendant des ambulacres latéraux. Au-dessus de ces pieds, dépendant des mêmes ambulacres, une série de papilles sur chacun des côtés de la face dorsale; ces papilles se touchent presque dans la région antérieure et dans la région postérieure, de façon à former un rebord lobé au-dessus de la bouche et de l'anus. Sclérites cruciformes très fins, ayant seulement de 0 millim. 077 à 0 millim. 126 de diamètre, chaque bras terminé par un anneau. Au centre de la croix, une longue tige, terminée par une double dent. Sur les appendices ambulacraires, des sclérites cruciformes semblables et quelques très rares spicules de soutien; une plaque terminale dans les pieds, des plaques perforées irrégulières dans les papilles.

GENRE **Herpysidia** R. PERRIER.

Diagnose du genre. — Vingt tentacules; une face ventrale bien distincte de la face dorsale; sur le pourtour de la première, une rangée continue de papilles formant bordure. Ambulacre impair nu; ambulacres latéraux de la face ventrale portant deux rangées de pieds allant régulièrement jusqu'à la bouche, et en outre, des papilles marginales coniques, limitant la face ventrale. Sur la face dorsale, de grosses papilles coniques, sériées ou irrégulièrement disposées; deux buissons génitaux.

Ici se placent *H. Tizardi* (*Stichopus Tizardi* Théel), représentés par douze individus et une espèce nouvelle :

Herpysidia reptans n. sp.

Corps allongé, aplati, long de 64 millimètres, large de 19 millimètres.

Face ventrale en forme de sole plate; face dorsale convexe. Bouche centrale; anus terminal subdorsal. Ambulacre impair marqué d'un léger sillon. Pieds latéraux sur deux rangs; entre ces pieds et le bord de la sole ventrale s'intercalent en avant quelques papilles, en arrière quelques pieds. La sole ventrale est limitée par un rebord continu, formé de papilles contiguës, interrompu seulement en arrière au niveau de l'anus. Sur la face dorsale, de grosses papilles coniques, dont les principales forment deux rangées très nettes sur les ambulacres dorsaux, tandis que les autres sont éparses sur les côtés du corps. Vers la région antérieure, deux papilles plus longues et plus effilées que les autres. Scélrites, de type 4, semblables à ceux de *H. Tizardi*; d'autres scélrites en forme de C. Dans les pieds, des scélrites cruciformes à tige courte et très épineuses, des tables à type 4, des baguettes de soutien; une plaque terminale perforée.

GENRE **Pælopatides** THÉEL.

Pælopatides grisea, R. Perrier.

Espèce très voisine, peut-être simple variété, de *P. confundens* Théel., dont elle diffère seulement : 1° par sa couleur grise dans l'alcool : 2° par son corps beaucoup plus large et plat; 3° par la forme des scélrites cruciformes, dont la tige centrale est beaucoup plus courte que les bras.

GENRE **Benthothuria** R. PERRIER.

Benthothuria funebris, R. Perrier.

Corps allongé, renflé, presque cylindrique, mais à face ventrale bien caractérisée: pas de rebord marginal net, mais un bourrelet continu, marqué surtout par une rangée de petites papilles ininterrompue. Bouche ventrale entourée de vingt tentacules. Ambulacre impair portant une double rangée de pieds sur les deux tiers postérieurs; sur chaque interambulacre ventral, une autre rangée de pieds sur le tiers postérieur; anus terminal, subdorsal. Sur la face dorsale, des papilles, disposées sans sériation, mais localisées sur les parties latérales, manquant sur le milieu de la face dorsale. Couleur violet foncé. Aspect extérieur d'un *Benthothytes*. Pas de scélrites: peut-être ont-ils été dissous, mais leur absence est à rapprocher de la rareté des scélrites chez les *Benthothytes*. Deux organes arborescents, très inégaux, partant d'un tronc commun qui donne naissance, en outre, à de petits diverticules ramifiés; le grand organe arborescent relié à l'ambulacre dorsal droit par des tractus vasculaires. Une seule vésicule de Poli. Canal hydrophore s'ouvrant à l'extérieur. Deux buissons génitaux.